



Bulletin agro-hydro-météorologique décennaire

(GTP - NIGER)

SITUATION METEOROLOGIQUE: Précipitations modérées à localement fortes sur la majeure partie du pays

Situation pluviométrique

La deuxième décennie du mois de juillet 2016 a été marquée par de précipitations modérées à localement fortes sur la majeure partie du pays. Cependant, de précipitations diluviennes (plus de 100 mm en un jour) ont été enregistrées localement sur les régions de Tillabéri et Zinder. Le cumul pluviométrique au cours de cette décennie est supérieur à 100 mm dans certaines localités des régions de Tillabéri, Dosso, Tahoua, Maradi et Zinder.. (Fig.1)

Le cumul pluviométrique saisonnier au 20 juillet 2016 varie entre 200 et 450 mm. Ce cumul comparé à celui de l'année passée et à la moyenne établie sur la période 1981-2010, est respectivement excédentaire sur 88 et 66% des postes suivis.

(Fig. 2 et 3).

(suite lire page 2 et 5)

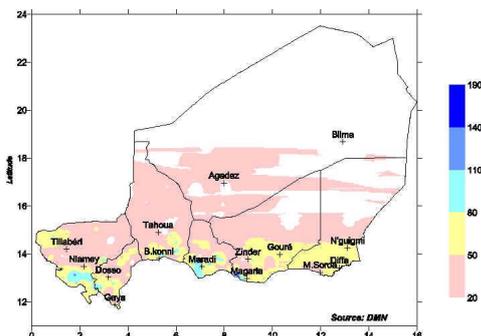


Fig. 1: Cumul pluviométrique décennaire au 20 juillet

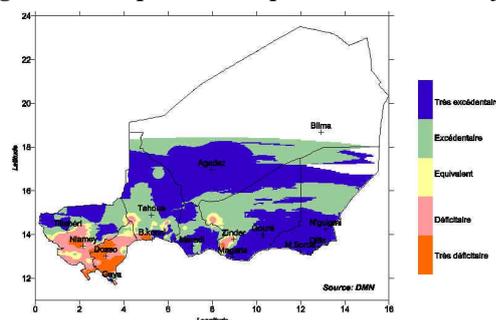


Fig. 2: Cumul pluviométrique au 20 juillet—Ecart par rapport à 2015

SITUATION AGRICOLE : Installation effective des cultures sur 97 % des villages agricoles

Les précipitations enregistrées au cours de la 2^{ème} décennie de juillet ont été plus ou moins importantes et bien réparties à l'échelle des régions. La situation phénologique est dominée par la levée avancée avec un mil au stade avancé d'épiaison. La situation des ravageurs est toujours marquée par les infestations de sauteriaux. Des inondations localisées ont été signalées avec pertes de cultures. Les phénomènes de vent de sable persistent dans certaines localités. (Suite lire page 3)

Dans ce numéro :

Situation agrométéorologique	P. 2
Situation hydrologique	P. 2
Situation des cultures	P. 3
Situation phytosanitaire	P. 3
Situation alimentaire	P. 3
Situation pastorale	P. 4
Mise à jour des prévisions saisonnières	P. 5

Sommaire :

- Pluies modérées à localement fortes observées au cours de cette deuxième décennie
- La mise à jour des prévisions saisonnières montre une pluviométrie excédentaire à tendance normale sur la majeure partie de la zone agricole
- Evolution lente de la situation hydrologique
- Taux de couverture des semis atteignant 97 % contre 86 % en 2015
- Levée avancée comme stade phénologique dominant pour le mil
- Persistance des attaques des ennemis des cultures dans certaines localités de la bande agricole
- Situation des pâturages bien que préoccupante dans certaines zones reste globalement satisfaisante
- Mortalités importantes des animaux dues aux intempéries au niveau de certaines localités de Tahoua et Zinder
- Situation zoonositaire calme dans l'ensemble

SITUATION METEOROLOGIQUE (suite)

Situation agrométéorologique

Les conditions hydriques enregistrées au cours de cette décade ont permis la satisfaction des besoins en eau des cultures sur toute la bande agricole. En effet l'indice décadaire de satisfaction des besoins en eau des cultures a varié entre 70 et 100%. Quant à l'indice cumulé indiquant la satisfaction des besoins en eau de ces cultures depuis leur installation, il a varié entre 50 et 100% dans la zone agricole à l'exception de quelques poches observées sur les départements de Mayayi et Fillingué (Fig.4). En fin de décade, les réserves en eau des sols dépassent globalement 40 mm sur la majeure partie de la bande agricole. Toutefois des réserves en eau faibles sont observées au niveau de certaines localités de la bande agricole.

Au cours de cette décade, les températures moyennes et la durée d'insolation sont légèrement en baisse par rapport à la décade passée et ont varié respectivement de 27,4 à 30,6°C et de 6,1 à 9,1 heures dans la zone agricole. La vitesse moyenne du vent à 2 m du sol et l'évapotranspiration moyenne sont aussi en baisse et varient respectivement entre 0,7 et 2,6 m/s et entre 4,5 et 7,3 mm/jr. Quant à l'humidité relative moyenne de l'air, elle est en hausse avec une valeur comprise entre 64 et 80%. Ces conditions restent favorables au développement des cultures.

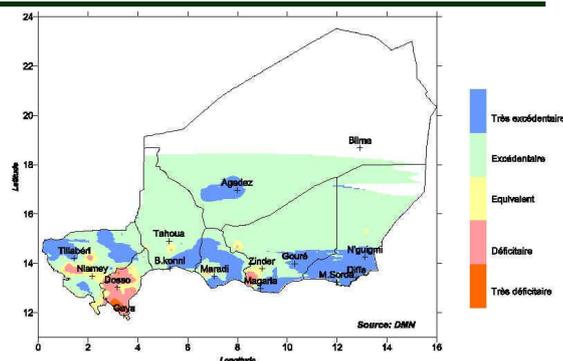


Fig.3: Ecart du cumul saisonnier par rapport à la moyenne

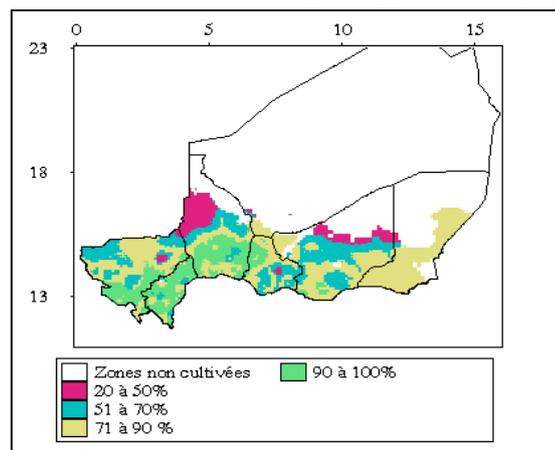


Fig.4: Indice cumulé de satisfaction des besoins en eau des cultures

SITUATION HYDROLOGIQUE : Evolution lente des écoulements au cours de cette décade

La deuxième décade du mois de juillet 2016 a été marquée par une évolution lente des écoulements en raison des précipitations modérées enregistrées dans l'ensemble du pays au cours de cette période.

A l'est du pays sur la Komadoukou Yobé observée à Bagara (Diffa), les écoulements se poursuivent normalement.

Dans le bassin occidental, sur le fleuve Niger observé à Niamey les écoulements ont été marqués par une variation timide toute la décade. Il n'y a pas eu d'apport soutenu et les débits ont varié entre 167 m³/s (pour une hauteur d'eau de 210 cm) en début de décade à 357 m³/s (hauteur d'eau 281 cm) en fin de décade, le 20 juillet. Cette situation place l'hydrogramme de la décade en dessous de la moyenne décennale, de l'année humide 2012 pour la même période et de l'année hydrologique passée à partir du 16 juillet. Tout de même, les débits observés

pendant cette décade de juillet 2016 restent nettement supérieurs à ceux de l'année sèche 1984/1985 (Fig.5).

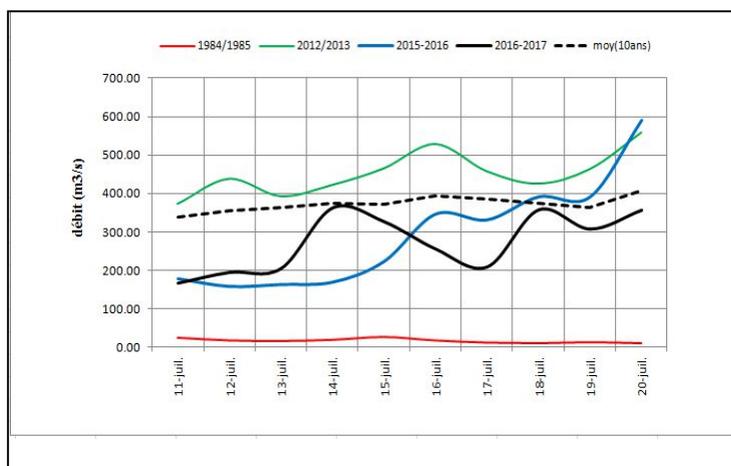


Fig. 5: Le fleuve Niger à Niamey: hydrogrammes comparés de la deuxième décade juillet 2016

SITUATION AGRICOLE (suite)

Situation des cultures

Situation des semis

Sur les 12 266 villages agricoles suivis 11909 villages ont effectué de semis au 20 juillet soit 97%. Les 357 villages sans semis sont repartis comme suit : Région d'Agadez 179 villages, Diffa 104 villages (Bosso 70 villages et N'guigmi 34 villages, Tahoua 4 villages de Tassara et dans la région de Zinder, 70 villages du Département de Tanout.

Tableau 1: Situation des semis au 20 juillet 2016

Régions	Nombre de villages agricoles	Villages ayant semé en 2015		
		Nombre	%	%
AGADEZ	254	75	30	
DIFFA	606	502	83	21
DOSSO	1 722	1 722	100	99
MARADI	2 604	2 604	100	95
TAHOUA	1 668	1 664	100	99
TILLABERY	2 000	2 000	100	98
ZINDER	3 378	3 308	98	78
NIAMEY	34	34	100	100
TOTAL NIGER	12 266	11 909	97	86

Source: DS/MDA

Situation phénologique

La situation phénologique des principales cultures se présente comme suit :

- ⇒ Pour le mil, elle varie de la levée à l'épiaison observée à Dioundiou, Dosso, Falmey, Gaya (région de Dosso) et Madarounfa et Tessaoua (région de Maradi)
- ⇒ Pour le sorgho, de la levée à la nouaison observée à Tessaoua (région de Maradi).
- ⇒ Pour le niébé de la levée à la fructification observée à Gazaoua (région de Maradi).
- ⇒ Pour l'arachide c'est de la levée à la fixation des gynophores observée à Madarounfa et Gazaoua (région de Maradi)

Situation alimentaire

Le tableau 2 portant sur le cours des produits m présente des prix en baisse pour les céréales mil et sorgho ; une légère hausse sur le riz et le niébé par rapport à la décade précédente. Comparés à la même période en 2015, ces prix sont en hausse pour tous les produits excepté celui Niébé.

Phénomènes exceptionnels

On a observé:

- ⇒ Des Inondation avec perte des cultures dans les communes de Dogonkiria (6,5ha)/ Doutchi et Bangui (Madaoua)
- ⇒ Sécheresse : des séquences sèches de 15 jours dans la commune d'Ouallam et vent de sable à Tondikiwindi et Bagaroua

Tableau 2: Cours des produits (FCFA/kg)

REGIONS	Mil en F/Kg	Sorgho en F/Kg	Niébé en F/Kg	Maïs en F/Kg	Riz en F/Kg
AGADEZ	238	237	422	239	557
DIFFA	241	207	377	216	520
DOSSO	212	209	320	223	455
MARADI	186	162	330	218	485
TAHOUA	236	209	353	236	483
TILLABERI	236	209	420	225	410
ZINDER	204	196	273	226	512
NIAMEY	240	220	450	220	450
Moyenne décade	224	206	368	225	484
Moyenne décade précédente	227	211	338	225	463
Moyenne même décade 2014	209	190	381	203	462
Variation par rapport à la décade précédente (%)	-1	-2	9	0	5
Variation par rapport à la même décade en 2014 (%)	7	8	-3	11	5

Source: DS/MDA

Situation phytosanitaire générale

Elle a été marquée au cours de cette décade par:

- ⇒ Persistance d'attaques de sauteriaux dans les départements d'Agadez, Goudoumaria, Loga, Doutchi, Aguié, Dakoro, Tahoua, Illéla, Abalak, Filingué, Téra, Balléyara, Gothèye, Dungass, Takeita, Belbedji et apparition de nouveaux foyers dans les départements d'Ingall, Mainé-Soroa, Gaya, Tibiri, Tessaoua, Gazaoua, Tassara, Tillia, Abala, Banibangou, Kollo et Ouallam. Les interventions aériennes ont débuté dans le département de Filingué ;
- ⇒ Apparition de rongeurs dans le département de Damagaram-Takaya;
- ⇒ Persistance d'attaques de cicadelles de sorgho dans les départements de Dungass et Magaria et des criocères sur le mil dans les départements de Gazaoua, Gothèye et Dungass ;
- ⇒ Attaques de pucerons et chenilles défoliatrices sur les légumineuses dans les départements de Tessaoua, Kantché et Gouré ;
- ⇒ Apparition d'insectes floricoles sur le mil dans les départements de Gaya, Dosso, Falmey et Dioundiou.

PERSPECTIVES PHYTOSANITAIRES

- ☞ De nouvelles infestations de sauteriaux et de cicadelles pourraient être enregistrées du fait des conditions écologiques de plus en plus favorables;
- ☞ De nouvelles infestations pourraient être observées sur les légumineuses (arachide et niébé);
- ☞ Les attaques d'insectes floricoles pourraient s'étendre sur le mil dans les zones ayant effectué les semis en mai;
- ☞ La surveillance et les traitements des foyers d'infestations se poursuivront.

SITUATION PASTORALE

Situation des pâturages

Le pâturage herbacé devient de plus en plus disponible et accessible avec l'installation progressive de la saison hivernale au cours de cette décennie dans presque toutes les régions du pays aussi bien en zone agricole qu'en zone pastorale.

Les stades dominants selon les régions varient de la levée avancée au tallage pour les graminées et de la levée avancée à la ramification pour les légumineuses sauf dans les zones précitées à pluviométrie timide. Ces herbacées constituent de nos jours l'alimentation des ruminants dans les zones où ils permettent une bonne appréhension. Cependant ces stades phénologiques sont observés pour la plupart en zone agricole plus précisément au niveau des enclaves pastorales, des massifs forestiers, les zones de la vallée du Niger Les parcs agro forestiers..

Ces pâturages sont composés d'Eragrostis Tremula, sida cordifolia, Panicum turgidum, Cenchrus biflorus, alysicarpus ovalioius, ..etc pour les herbacés et de (Combretum micranthum, Combretum nigricans, Guiera senegalensis, ...etc) pour le pâturage aérien en zone pastorale.

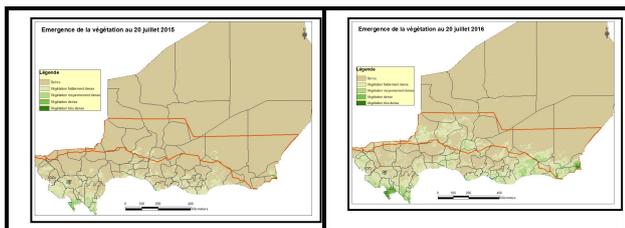


Fig. 6 : NDVI , 2015, 2016 et la moyenne 1998-2014. Il ressort de ces deux cartes NDVI (Emergence de la végétation) que l'année 2016 paraît meilleure pour l'instant à 2015.

Il faut noter que dans les départements de Bani-bongou, Gothèye, Tera, Bankilaré, Ouallam et la CR d'Ayarou dans la région de Tillabéri, une sécheresse de courte durée a occasionné le flétrissement des herbacées sur les parcours au cours des précédentes décades. La situation s'est normalisée avec les importantes quantités de pluies enregistrées. Cependant, à N Gourti), et le nord, Est et l'Ouest de Tassara, Tillia Est La situation reste préoccupante.



Fig.7 ci-contre: Frontière Gouré-Tesker (Bon pâturage)



Fig.8 ci-contre: Frontière Tanout-Tesker (Pâturage nul ou médiocre)

Situation des points d'eau d'abreuvement

L'abreuvement des animaux en cette 2ème décennie de juillet s'effectue sans grande difficultés à partir des points d'eau de surface qui sont bien reconstituées et disposent d'un très bon niveau de remplissage. Quand aux zones peu ou pas arrosées comme le Nord Tassara, l'Est de Tillia, et l'Ouest de Kao pour la région de Tahoua et N'Gourti pour Diffa), l'abreuvement des animaux s'effectue au niveau des eaux souterraines (puits cimentés, forages...).

Mouvements et concentration des animaux

La remontée des éleveurs et de leurs animaux du Sud (zone agricole) vers le Nord (zone pastorale) sont d'une grande ampleur au cours de cette 2ème décennie de juillet à cause de la disponibilité et l'accessibilité du pâturage vert.

Eta d'embonpoint des animaux

Grâce à la disponibilité des ressources fourragères, l'état d'embonpoint des animaux s'améliore de plus en plus et peut être considéré au cours de cette 2ème décennie de juillet de très passable dans son ensemble avec cependant l'existence de cas de malnutrition et sous-alimentation des animaux dans les zones jusque-là sèches ou faiblement arrosées déjà précitées.

Situation sanitaire

Elle est calme dans l'ensemble, aucune maladie à déclaration obligatoire n'a été signalée. Cependant il a été déclaré quelques cas de suspicion de foyers de pasteurelose, charbon bactérien, ou clavelée dans les départements de Dungas, Gouré, Kantché, Mirriah, Tanout, Tesker, Zinder/ville, Tchirozérine.

Aussi, des cas isolés de suspicion de pasteurellose de petits ruminants et gros ruminants, de Clavelée se sont manifestés dans les départements de Gothèye, de Ouallam, et de Bankilaré et une suspicion de piroplasmose dans la commune rurale de kirtachi. Ces maladies ont été vite maîtrisées par le traitement des malades et la vaccination des animaux sains.

Termes de l'échange

D'une manière générale, les termes de l'échange sont variables au cours de la décennie. Ils sont en faveur des éleveurs dans les régions de Dosso, Niamey, Tillabéri, Diffa et Zinder en partie. Cependant ces termes de l'échange restent en défaveur des éleveurs au niveau des départements de Filingué, Aderbissinat, Tillia, Tchintabaraden, Tassara, Abalak, Gouré, Matamèye Takieta, à Bermo et Dakoro. Enfin, les termes d'échange sont en équilibre à In gall.

SITUATION PASTORALE (suite)

Phénomènes exceptionnels

On a observé surtout des mortalités d'animaux au cours de cette deuxième décade de juillet au niveau des régions de :

- ⇒ Tahoua par Coup de foudre ayant entraîné la mort de 200 petits ruminants (120 ovins et 80 caprins) à Gatarawa (Commune de Bambèye/Tahoua),
- ⇒ Zinder suite à des pluies abondantes enregistrées dans le département de Mirriah, commune de Hamdara et ont occasionné des pertes d'animaux au niveau de neuf villages au total, 7 bovins, 269 petits ruminants et 126 volailles..

D'autre part à Maradi dans le département de Bermo, une inondation à Akadaney a provoqué une démolition d'une classe servant de magasin contenant 8 tonnes de tourteau pour la vente à prix modérés (sous réserve de la présentation du rapport et PV de la mission d'évaluation).

MISE A JOUR DES PREVISIONS SAISONNIERES (en date du 30/06/2016)

Il est prévu sur le Niger (fig. 9) :

- ⇒ Des précipitations excédentaires à tendance normale sur les régions de Diffa, Zinder, Maradi et sur le Nord-ouest de la région de Tillabéry;
- ⇒ Des précipitations normales à tendance excédentaire sur les régions de Niamey, Dosso, Tahoua, et sur la majeure partie de la région de Tillabéry.

Légende de la carte (dans les petites cases) :

- Le chiffre supérieur indique la probabilité pour que la pluviométrie soit supérieure à la normale ;
- Le chiffre du milieu indique la probabilité pour que la pluviométrie soit normale ;
- Le chiffre inférieur indique la probabilité pour que la pluviométrie soit inférieure à la normale.

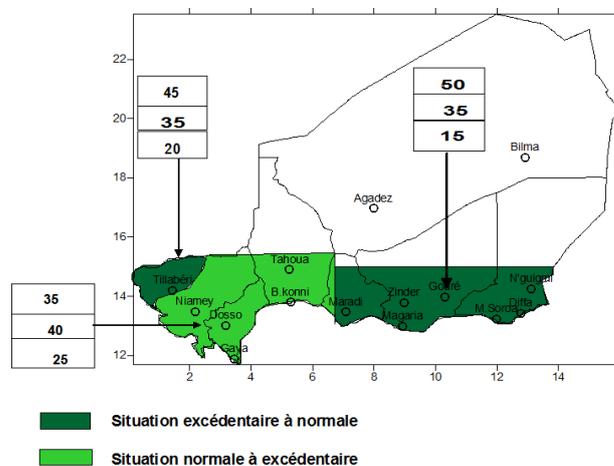


Fig. 9: Mise à jour des résultats de la Prévision Saisonnière des pluies 2016 au Niger

(GTP-NIGER)

Chef de fil du groupe:
Direction de la Météorologie
Nationale du Niger

Téléphone : 00 227 20 73 21 60
Télécopie : 00 227 20 73 38 37
Messagerie : dmn@intnet.ne

« La météorologie au service du développement
et pour la sécurité des personnes et des biens »

Retrouvez-nous sur le web!
www.meteo-niger.net

Participant à l'élaboration de ce Bulletin :

- ❖ CABINET DU PREMIER MINISTRE
 - La Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP)
BP : 893
Tel : 20.72.39.53
Fax : 20.72.34.56
- ❖ MINISTRE DES TRANSPORTS
 - Direction de la Météorologie Nationale : Coordonnateur GTP
BP : 218
Tel : 20.73.21.60
Fax : 20.73.38.37
- ❖ MINISTRE DE L'AGRICULTURE
 - Direction des Statistiques (DS)
BP : 323
Tel : 20.75.27.72
 - Direction Générale de la Protection des Végétaux (DGPV)
BP : 323
Tel : 20.74.25.56 - 20.74.19.83
- ❖ MINISTRE DE L'ELEVAGE ET DES INDUSTRIES ANIMALES
 - Direction du Développement Pastoral (DDP)
BP : 1268
Tel : 20.73.21.47 - 20.73.31.59
- ❖ MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE
 - Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE)
BP : 257
Tel : 20.72.38.85

Avec la participation de la Gendarmerie Nationale (Ministère de la Défense), FNIS : Radio Présidence (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) pour la transmission des données.